



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

**Le mardi 20 novembre 2007 — N° 41**

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Michel Bissonnet**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 10 h 05.

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement relatif au projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

Après débat, le rapport est adopté.

#### *Adoption du principe*

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 9, Loi sur la sécurité des personnes dans certains lieux et modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

---

À 11 h 56, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement, M. Picard, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

20 novembre 2007

---

La séance reprend à 14 h 04.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Présentation de projets de loi**

M. Béchard, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 41 Loi favorisant la transparence dans la vente de l'essence et du carburant diesel

La motion est adoptée.

#### **Dépôts de documents**

M. Dupuis, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose les rapports annuels des ordres professionnels suivants, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 :

- Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec ; (Dépôt n° 652-20071120)
- Ordre des chimistes du Québec ; (Dépôt n° 653-20071120)
- Ordre des comptables agréés du Québec ; (Dépôt n° 654-20071120)

**20 novembre 2007**

---

- Ordre des conseillers et conseillères d'orientation et des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec ;  
(Dépôt n° 655-20071120)
- Ordre des Géologues du Québec ;  
(Dépôt n° 656-20071120)
- Chambre des notaires du Québec ;  
(Dépôt n° 657-20071120)
- Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec.  
(Dépôt n° 658-20071120)

---

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel de la Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;  
(Dépôt n° 659-20071120)

Le rapport annuel du Musée national des beaux-arts du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;  
(Dépôt n° 660-20071120)

Le rapport annuel du Musée de la civilisation, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2007 ;  
(Dépôt n° 661-20071120)

Le Plan stratégique 2006-2009 de Bibliothèque et Archives nationales du Québec ;  
(Dépôt n° 662-20071120)

Un avis de classement de la Commission des biens culturels concernant « Les Tristesses – Carnet d'Émile Nelligan de 1929 ».  
(Dépôt n° 663-20071120)

**20 novembre 2007**

---

M. le président dépose :

Les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 15 novembre 2007 :

Décision 1392 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés ;

(Dépôt n° 664-20071120)

Décision 1393 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les documents parlementaires ;

(Dépôt n° 665-20071120)

Décision 1395 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative ;

(Dépôt n° 666-20071120)

Copie du préavis de la motion proposée par M. De Martin (Huntingdon) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 21 novembre 2007, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 667-20071120)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, les 6, 7, 8 et 15 novembre 2007, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 22, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'agglomération de Montréal.

(Dépôt n° 668-20071120)

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Lapointe (Groulx) dépose :

**20 novembre 2007**

---

L'extrait d'une pétition, signée par 1 875 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la négociation entre le gouvernement et les compagnies forestières afin de trouver une solution au coût astronomique de la récolte en forêt publique.  
(Dépôt n° 669-20071120)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Taillon (Chauveau) dépose :

Un rapport de Standard & Poor's, daté du 1<sup>er</sup> août 2002, intitulé « Leap of Faith : Canadian Asset-Backed Commercial Paper Often Lacks Liquidity Backup ».  
(Dépôt n° 670-20071120)

À la demande de M. le président, M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, retire certains propos non parlementaires.

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion de M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 9, Loi sur la sécurité des personnes dans certains lieux et modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 30 en annexe)

Pour : **112** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 9 est adopté.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 9 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

20 novembre 2007

---

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Morin (Beauce-Sud), M. Pelletier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, et M. Bergeron (Verchères) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec rende hommage aux soldats québécois Nicolas Beauchamp et Michel Lévesque, dont les dépouilles sont de retour aujourd'hui au pays ;

QU'elle offre ses plus sincères condoléances aux familles et aux proches ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont eu le plaisir de les côtoyer ;

QU'elle souligne une fois de plus l'engagement et le courage des membres des Forces armées et des travailleurs humanitaires canadiens actuellement déployés en Afghanistan.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Laporte (L'Assomption), M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de prévention des abus envers les enfants qui se déroulait le 19 novembre dernier ;

QU'elle réaffirme son engagement à combattre l'abus et l'exploitation de la jeunesse qui constitue un problème mondial et alarmant.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

**20 novembre 2007**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Beaupré (Joliette), Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et M. Wawanoloath (Abitibi-Est) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des droits de l'enfant qui a lieu ce 20 novembre ;

QU'à cette occasion, elle réaffirme qu'un enfant n'est pas seulement un être fragile qu'il faut protéger mais que c'est une personne qui a le droit d'être éduquée, soignée, protégée et aussi qui a le droit de s'amuser, d'apprendre et de s'exprimer.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

—————

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gosselin (Jean-Lesage) et Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de prévention de la toxicomanie.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne les avis suivants :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission et afin de rencontrer les représentants de Génome Québec ;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de discuter de l'opportunité de se donner un mandat de surveillance d'organisme ;

**20 novembre 2007**

---

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de procéder à la vérification des engagements financiers des ministères et organismes et d'organiser les travaux relatifs à l'examen de l'application de la *Loi sur l'équilibre budgétaire* et ceux relatifs au rapport du Vérificateur général du Québec concernant l'utilisation des fonds publics par l'ancien lieutenant-gouverneur du Québec ;
- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin d'entendre le président de la Commission d'accès à l'information pour l'étude des rapports annuels 2001-2002 à 2006-2007, en application de l'article 119.1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 21 novembre 2007, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. De Martin (Huntingdon). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige du gouvernement le dépôt, au plus tard le 21 décembre 2007, d'un plan d'urgence visant à répondre à la crise des revenus agricoles.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

M. Dupuis, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que le principe du projet de loi n° 50, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, soit maintenant adopté.

**20 novembre 2007**

---

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 50 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 50 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

À 15 h 52, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 16 h 30.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 16 h 34.

\_\_\_\_\_

### *Adoption*

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 25 est adopté.

\_\_\_\_\_

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 26, Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec et modifiant d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Au cours du débat, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 26 soit renvoyé en commission plénière en vue de l'étude de deux amendements qu'il indique.

La motion est adoptée.

**20 novembre 2007**

---

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Les amendements de M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, au projet de loi n° 26 sont étudiés et adoptés en commission plénière.

\_\_\_\_\_

Le projet de loi n° 26, ainsi amendé, est rapporté à l'Assemblée, qui adopte le rapport de la commission plénière.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 26 est adopté.

\_\_\_\_\_

À 16 h 40, à la demande de M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 17 h 15.

### **Débats de fin de séance**

À 17 h 17, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Dorion (Nicolet-Yamaska) à M. Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, concernant l'usine de Norsk Hydro ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Deslières (Beauharnois) à Mme Boulet, ministre des Transports, concernant les mesures pour diminuer les limites de vitesse permises à la Ville de Montréal.

**20 novembre 2007**

---

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 21 novembre 2007, à 10 heures.

La motion est adoptée.

---

En conséquence, à 17 h 44, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 21 novembre 2007, à 10 heures.

*Le Président*

**MICHEL BISSONNET**

20 novembre 2007

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 9, Loi sur la sécurité des personnes dans certains lieux et modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports :

(Vote n° 30)

POUR - 112

Arcand	Cousineau	James	Normandeau
Arseneau	Damphousse	Jérôme-Forget	Ouellette
Auclair	De Martin	Kelley	Ouimet
Auger	Deschamps	Lapointe	Pagé
Bachand	Deslières	<i>[Crémazie]</i>	Paquet
Beauchamp	Desrochers	Lapointe	Pelletier
Beaupré	Diamond	<i>[Groulx]</i>	<i>[Rimouski]</i>
Béchar	Dionne-Marsolais	Laporte	Proulx
Bédard	Domingue	Leblanc	Reid
Benjamin	Dorion	L'Écuyer	Richard
Benoit	Doyer	<i>[Pontiac]</i>	Riedl
Bergeron	Drainville	L'Écuyer	Roux
Bergman	Dubourg	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Roy
Bérubé	Dufour	Légaré	<i>[Lotbinière]</i>
Blais	Dumont	Legault	Roy
Bonnardel	Dupuis	Lelièvre	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Bouchard	Ferland	Lessard	Roy Verville
Boulet	Fournier	Lévesque	Schneeberger
Caire	Francoeur	MacMillan	Simard
Camirand	Gaudreault	Malavoy	Sklavounos
Charbonneau	Gautrin	Maltais	St-Pierre
Charest	Gendron	Marcoux	Taillon
Charlebois	Gingras	Marois	Thériault
Cholette	Girard	Marsan	Therrien
Clermont	Gonthier	Ménard	Tomassi
Cloutier	Gosselin	Merlini	Trottier
Copeman	Grandmont	Méthé	Vallée
Côté	Grondin	Morasse	Vallières
Couillard	Hamad	Morin	Whissell
Courchesne	Harel	Morissette	